

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21/11/2023

Annnonce des lauréats du premier palmarès « réHAB XXe » dédié aux réhabilitations exemplaires de bâtiments de la seconde moitié du XXème siècle

Le ministère de la Culture en partenariat avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement), expert public pour la transition écologique et la cohésion des territoires, a lancé cette année la première édition du palmarès « réHAB XXe » récompensant des opérations exemplaires de réhabilitation de bâtiments construits dans la seconde moitié du XXe siècle.

L'ambition consiste à montrer que l'architecture a pris la mesure des enjeux environnementaux et que la réhabilitation est aujourd'hui un champ à part entière de la création architecturale.

Parmi un foisonnement de dossiers reçus, les 10 projets et opérations sélectionnés cette année s'inscrivent dans une double dynamique : répondre aux enjeux de transition écologique et de sobriété énergétique sans renoncer à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et d'usage.

Les lauréats du palmarès « réHAB XXe » 2023 sont :

- **Changement d'usage**

MOUZAÏA 58-66,

Transformation d'un bâtiment tertiaire en une résidence étudiante et jeunes travailleurs, 75019, Paris.

Architectes : CANAL ARCHITECTURE

Maîtrise d'ouvrage : RÉGIE IMMOBILIÈRE DE LA VILLE DE PARIS

CENTRE D'ART ET DE RENCONTRES,

Transformation d'une église désacralisée en équipement culturel, 73400, Ugine, Savoie.

Architectes : LIS & DANEAU ARCHITECTES

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNE D'UGINE

85 RUE PETIT,

Transformation d'un parking et garage automobile en une résidence de 75 logements, 75019, Paris.

Architectes : ENCORE HEUREUX ARCHITECTES

Maîtrise d'ouvrage : SNC EMERIGE

- **Grand programme de logements**

RÉSIDENCE MONTERA-GABON,

Réhabilitation d'une résidence de 106 logements sociaux, 75012, Paris.

Architectes : FRANÇOIS BRUGEL ARCHITECTES ASSOCIÉS

Maîtrise d'ouvrage : PARIS HABITAT OPH

SYMBIOSE,

Réhabilitation de 24 logements et surélévation par une serre maraîchère, 44000, Nantes, Loire-Atlantique.

Architectes : CLAAS ARCHITECTES

Maîtrise d'ouvrage : NANTES MÉTROPOLE HABITAT

TOUR RAVEL, Réhabilitation d'une résidence comprenant 56 logements et 3 commerces, 95200 Sarcelles.

Architectes : EQUATEUR

Maîtrise d'ouvrage : CDC HABITAT

- **Habitat individuel**

CHALET,

Réhabilitation et extension d'une maison de villégiature, 66020, Bloquère.

Architectes : BAST

Maîtrise d'ouvrage : PATURET (PROPRIÉTAIRES HABITANTS)

- **Création d'espaces publics**

PORT GALLICE,

Réaménagement d'un port de plaisance et réhabilitation des bâtiments Nord et Sud, 06160 Juan-les-Pins, Alpes-Maritimes.

Architecte : ATELIER D'ARCHITECTURE PHILIPPE PROST

Maîtrise d'ouvrage : SAS GALLICE21

- **École**

ÉCOLE JACQUES GILBERT-COLLET,

Réhabilitation d'une école maternelle, 94550, Chevilly-Larue, Val-de-Marne.

Architectes : CROIXMARIEBOURDON ARCHITECTES ASSOCIES

Maîtrise d'ouvrage : MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

- **Enseignement supérieur**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER,

Réhabilitation de l'ENSAM, Montpellier (34), Hérault.

Architectes : MAIGNIAL ARCHITECTES & ASSOCIES

Maîtrise d'ouvrage : École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

Il est prévu que ces projets lauréats soient valorisés au travers de visites commentées, de conférences, d'une exposition itinérante et de publications.

réHAB XXe



La nécessaire réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments conduit à massifier les opérations de réhabilitation et de rénovation thermique, en particulier sur les bâtiments postérieurs à 1948 qui représentent près de 65% du parc de logements. Ceux-ci sont donc une composante majeure de notre paysage urbain. C'est pourquoi la qualité de leur rénovation constitue un enjeu crucial dans la préservation de notre cadre de vie.

Lancé en mars 2023, le palmarès a suscité près de cent-dix candidatures qui ont été analysées par une commission réunissant des professionnels de l'architecture et de la construction. Les dossiers retenus ont fait l'objet d'une expertise technique plus approfondie de la part du Cerema.

Le jury final, placé sous la présidence de Caroline Poulin, architecte-urbaniste, grand prix national d'urbanisme 2021, et composé de représentants institutionnels et de personnalités qualifiées, s'est réuni le 7 novembre 2023.

Après des échanges nourris, cherchant l'équilibre entre qualité architecturale, qualité d'usage, performance énergétique, exemplarité de la démarche, faisabilité économique, le jury a souhaité mettre en avant dix lauréats représentatifs des types de bâtiments à réhabiliter aujourd'hui et répartis sur l'ensemble du territoire national.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr